

23ÈME ÉDITION DU CONCOURS TALENTS DES CITÉS : DEUX ENTREPRENEURS ISSUS DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE BESANÇON DISTINGUÉS LAURÉATS EN RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Le concours Talents des Cités, piloté par Bpifrance dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030, grâce au soutien de l'Etat et de la Caisse des Dépôts, récompense une trentaine de créateurs d'entreprises, ayant implanté ou souhaitant déployer leur activité dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV)¹.

Cette 23ème édition, lancée en mai 2024 par le Secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville et Bpifrance, a pour partenaires l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), France Télévisions, Radio France, France Travail, Club XXle siècle et BGE.

Un jury régional, présidé par le Responsable Création et Entrepreneuriat de Bpifrance s'est réuni afin de désigner les lauréats. Ces derniers ont été évalués selon leur **parcours** (motivation, profil entrepreneurial), la **viabilité économique et financière** de leur projet, la **relation entre le projet et le territoire** (l'impact de leur activité), et leur **engagement pour les quartiers**.

Le jury a désigné deux lauréats :

- **Dounia Asri** dans la **catégorie Jeune Pousse**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **moins d'un an**, issus et/ou souhaitant s'installer dans un QPV,
- **David Mescolini** dans la **catégorie Création**, destinée aux entrepreneurs en activité immatriculés depuis **plus d'un an et moins de trois ans**, issus et/ou implantés dans un QPV.

Ces lauréats reçoivent une dotation de **2 000 euros pour la catégorie Création et 1 000 euros pour la catégorie Jeune Pousse**.

Ils entrent en lice pour participer à la finale du concours Talents des Cités 2024 qui désignera **6 lauréats nationaux le 4 décembre prochain**. Suivra le lendemain **l'évènement Quartier Général qui se tiendra à la Communale de Saint-Ouen (93)**. Ils recevront des dotations pouvant aller jusqu'à 7 000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

Qui sont-ils ?

CATÉGORIE JEUNE POUSSE :

Lauréate : Dounia Asri

Entreprise : Succar Banat

Ville / Quartier : Besançon

Accompagnée par : BGE

¹ Pour participer, chaque candidat doit être suivi par un organisme d'accompagnement ou de financement à la création d'entreprise.

- **Parcours** : Titulaire d'un BTS Esthétique et d'un BTS en Gestion d'Unité Commerciale, Dounia a toujours été animée par le désir d'aider les femmes et les hommes à se sentir mieux, tant physiquement que mentalement. En 2023, elle crée Succar Banat, une entreprise à son image, dédiée au bien-être global.
- **L'idée et l'entreprise** : Succar Banat est un institut de beauté qui propose des soins 100 % naturels et des conseils personnalisés pour femmes et hommes. L'institut offre des services variés : soins du visage, sculpture de la barbe, massages corporels, et autres soins esthétiques visant à améliorer le bien-être. En pleine expansion, Dounia prévoit de se spécialiser dans l'accompagnement des personnes atteintes de maladies telles que le cancer, ou celles ayant des cicatrices ou des problèmes de pilosité, avec notamment le tatouage pour restaurer la pilosité. Elle aspire également à collaborer avec les hôpitaux.
- **Impact et engagement** : L'entreprise s'engage à respecter l'environnement et le corps en utilisant uniquement des produits naturels. Son approche non chirurgicale et personnalisée des soins esthétiques favorise un bien-être moral durable.

CATÉGORIE CRÉATION :

Lauréat : David Mescolini

Entreprise : M Development

Ville / Quartier : Besançon

Accompagné et/ou financé par : BGE

- **Parcours** : À 15 ans, David découvre sa passion pour le digital lors d'un préapprentissage en multimédia au CEJEF en Suisse. Après un CAP en électricité, il rejoint l'armée à 17 ans avant de se réorienter rapidement vers le digital et la communication. Il devient directeur d'agence, mais avec l'ambition d'offrir des services de communication digitale de qualité à des prix compétitifs, il cofonde N3WEB en 2022, suivi de M Développement en 2023.
- **L'idée et l'entreprise** : M Développement accompagne les TPE, PME et ETI de tous secteurs à travers une offre complète de services digitaux. Avec une méthodologie de vente optimisée et une amélioration des processus à des tarifs attractifs, l'entreprise aide ses clients à accroître leur visibilité. En pleine expansion, avec deux agences en activité et une troisième en cours d'ouverture, M Développement vise à devenir un acteur clé de la communication digitale en France.
- **Impact et engagement** : L'entreprise crée des emplois locaux, soutient les petites entreprises régionales à Besançon et Montpellier, et renforce les liens communautaires en organisant des événements locaux (conférences, ateliers, salons). Engagée dans une démarche de développement durable, elle réduit son empreinte carbone (télétravail, utilisation de matériel éco-responsable) et favorise la formation des jeunes en leur offrant des stages et des apprentissages dans la région.

Retrouvez les lauréats 2024 :
<https://www.talentsdescites.com/palmars/>

Plus d'informations sur : www.talentsdescites.com

Plus d'informations sur le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 sur :

Entrepreneuriat-quartiers-2030.fr

Contacts presse :

BPIFRANCE

Sophie Santandrea

Tel : 07 88 09 28 17

Mail : sophie.santandrea@bpifrance.fr

SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DE LA CITOYENNETE ET DE LA VILLE

Tél : 01 44 49 85 65

Mail : communication.nh@cohesion-territoires.gouv.fr

Laurence de la Touche

Tel : 06 09 11 11 32

Mail : laurence@agencethedesk.com

BANQUE DES TERRITOIRES :

Aurélie Imbert

Tel : 06 77 56 38 82

Mail : aurelie.imbert@caissedesdepots.fr

À propos du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 :

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 s'inscrit dans les ambitions du plan Quartiers 2030 et permet de poursuivre et d'intensifier les actions de soutien menées par Bpifrance envers les entrepreneurs des Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), grâce au soutien de l'Etat et de la Banque des Territoires.

Lancé en 2024, dans la continuité du programme « Entrepreneuriat Pour Tous », ce nouveau programme est doté de 456 M€ sur quatre ans et s'articule autour de 3 axes :

- Détecter, Informer et Orienter : Améliorer la connaissance des dispositifs d'aide à l'entrepreneuriat et faciliter l'accès à l'information pour les habitants des QPV.
- Accompagner et Financer : Proposer des solutions de financement et d'accompagnement adaptées à leurs besoins spécifiques.
- Accélérer, Développer et Conquérir : Favoriser la croissance et le développement des entreprises créées dans les QPV, notamment en les aidant à accéder aux marchés publics et privés.

À propos du Secrétariat d'État chargé de la Citoyenneté et de la Ville :

Sous la tutelle du Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, le Secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville met en œuvre la politique de la ville et intervient en faveur de l'amélioration du cadre de vie, de l'accès aux services, de l'éducation et des loisirs pour tous, de l'emploi, l'insertion et le développement économique et enfin du lien social et de la citoyenneté dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

À propos de Bpifrance :

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/> - Suivez-nous sur X (Ancien Twitter) : @Bpifrance - @BpifrancePresse

À propos de la Banque des Territoires :

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires.

banquedesterritoires.fr

